

# Environnement

politique de soutien :  
**le DUF s'engage**

**Demande de subvention**

*pompe-à-chaleur - panneaux solaires thermiques - photovoltaïque*



**Le District Urbain de Faulquemont poursuit son engagement en faveur du respect de l'environnement une politique active de soutien des énergies renouvelables.**

Vous souhaitez apporter votre contribution au respect de l'environnement et installer :

## **des panneaux solaires**

en vue de produire de l'eau chaude sanitaire avec un chauffe-eau solaire et / ou de compléter votre installation de chauffage ?

## **des panneaux solaires photovoltaïques**

en vue de produire de l'électricité ?

## **une pompe à chaleur**

en vue remplacer votre système de chauffage ?

Le District Urbain de Faulquemont peut vous attribuer une subvention de 150 € pour chacune de ces trois technologies utilisant les énergies renouvelables :

- 1) faites-vous établir un devis par votre installateur, co-signé par vos soins
- 2) déposez une Déclaration Préalable (pour les panneaux solaires) dans la Mairie du lieu de l'habitation où vous projetez de les installer
- 3) remplissez et constituez le dossier de demande de subvention comme décrit dans le règlement et transmettez-le, pour acceptation, à Monsieur le Président District Urbain de Faulquemont à Créhange
- 4) s'il est complet, la subvention vous sera versée par virement bancaire après réalisation des travaux, sur présentation de la facture acquittée !!

### **BUREAUX**

Pôle Technique du DUF  
36 rue de la Gare - 57380 Faulquemont

### **CONTACTS :**

Ghislain Martin Tél : 03 87 29 73 83  
mél : g.martin@dufcc.com

Rachel Maring - Tél. 03 87 29 73 80  
mél : r.maring@dufcc.com

*Le Service Urbanisme du District Urbain de Faulquemont se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire sur la constitution du dossier et l'attribution de la subvention.*



# Règlement

## Article 1

La Communauté de Communes peut accorder, à toute personne physique ou morale qui en fait la demande, une subvention pour l'installation de panneaux solaires thermiques, ou photovoltaïques, ou d'une pompe à chaleur, destinés à son habitation principale ou autre, implantée dans une commune du District Urbain de Faulquemont.

## Article 2

Cette subvention est limitée à la fourniture et à la pose de panneaux solaires thermiques et/ou photovoltaïques ou d'une pompe à chaleur.

## Article 3

La subvention est fixée au montant forfaitaire de 150 Euros par habitation.

## Article 4

La demande de subvention ci-jointe est à adresser à :

Monsieur le Président du District Urbain de Faulquemont - 5 rue de Bourgogne - 57690 Créhange.

Elle doit être accompagnée des pièces justificatives suivantes :

- la (les) fiche(s) de renseignements dûment complétée(s),
- le devis des travaux, co-signé par l'installateur et le bénéficiaire,
- le règlement dûment approuvé,
- une déclaration préalable de travaux délivrée par la mairie (sauf pour les pompes à chaleur),
- un relevé d'identité bancaire.

## Article 5

Le District Urbain de Faulquemont accuse réception d'un dossier complet de demande de subvention dans les 21 jours et notifie sa décision au bénéficiaire.

## Article 6

La subvention est payée après achèvement des travaux, sur présentation de la facture acquittée par l'installateur.

## Article 7

Une vérification de l'installation par les services communautaires peut avoir lieu avant le paiement de la subvention.

## Article 8

Un suivi des performances de l'installation subventionnée peut être effectué.

## Article 9

Le bénéficiaire de la subvention autorise le District Urbain de Faulquemont à prendre des photographies de l'installation et à les utiliser dans la cadre d'une promotion de ce type d'installation. Si besoin, les Services du DUF prendront préalablement rendez-vous à cet effet.

Nom, prénom : .....

Lu et approuvé (mention manuscrite) : .....

Le : .....

Signature du demandeur de la subvention : .....

# Lettre de demande

Demandeur :  
Nom :  
Prénom :  
Adresse :  
CP et ville :  
Tél

**Monsieur le Président  
District Urbain de Faulquemont  
5 rue de Bourgogne  
B.P. 21  
57690 CREHANGE**

Objet : Demande de subvention

**Monsieur le Président,**

Je projette l'installation de panneaux solaires thermiques / de panneaux solaires photovoltaïques / d'une pompe à chaleur (1) à l'adresse mentionnée plus haut, ou à l'adresse suivante :

---

---

Je vous adresse ci-joint le dossier de demande, constitué de :

- La fiche de renseignements dûment complétée et signée par mes soins
- Le devis des travaux co-signé par mes soins et celui de l'installateur
- Le règlement dûment approuvé et signé par mes soins
- L'arrêté ou l'attestation de non opposition à déclaration préalable délivrée par le Maire de la commune où seront réalisés les travaux (uniquement pour l'installation des panneaux solaires)
- Un relevé d'identité bancaire

J'ai l'honneur de solliciter l'attribution de la subvention forfaitaire de 150 € par installation et par habitation située sur le territoire du District Urbain de Faulquemont.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

(1) Rayer les mentions inutiles

fait à

le :

signature : \_\_\_\_\_